

BAC+3 - TITRE DE NIVEAU 6 INSCRIT AU RNCP

CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT EN RESSOURCES HUMAINES

Le Chargé de développement en ressources humaines est un collaborateur qui doit pouvoir répondre aux différentes problématiques en matière sociale et paie.

Le Chargé de développement en ressources humaines assure les conseils nécessaires à la gestion du personnel. Véritable garant du respect de la législation sociale, des règlementations et des accords collectifs dans l'entreprise dans le domaine des ressources humaines (paye, formation professionnelle, prévoyance...), il doit par ses actions permettre au responsable de l'entreprise d'éviter les erreurs pouvant entraîner sa responsabilité.

Le métier de Chargé de développement en ressources humaines se décompose en 3 grandes fonctions:

- Le développement de la politique compétences
- La définition de la politique de rémunération
- La qualité de vie au travail et le climat social

ADMISSION

- **Les qualités requises:** capacité d'expression, autonomie, organisation, rigueur, fiabilité, capacité d'écoute, intuition
- **Niveau d'admission :** titulaire d'un Bac +2 validé en ressources humaines, commerce, gestion

Niveau d'entrée: Bac+2
Niveau de sortie: Bac+3
Validation: Titre RNCP
Durée de la formation: 1 an
Alternance ou Initial

Nous acceptons les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour d'éventuelles adaptations.

CONTENU DE LA FORMATION

Bloc 1 : CONSTRUCTION ET GESTION DES PARCOURS PROFESSIONNELS

- Construire et animer la GPEC. Intégrer la démarche GPEC dans la politique générale de l'entreprise
- Accroître la mobilité professionnelle dans l'entreprise : formation, recrutement, évaluation, départs.

Bloc 2 : OPTIMISATION DE LA STRATEGIE DE REMUNERATION

- Définir la stratégie de rémunération
- Mettre en place le mix-rémunération

Bloc 3 : AMELIORATION DU CLIMAT SOCIAL

- Améliorer les conditions de travail pour limiter la pénibilité
- Favoriser le dialogue social dans l'entreprise



SupExup

SUPEXUP Montpellier

1567 avenue Albert Einstein
 CS 59041 - Campus des Métiers
 34965 Montpellier Cedex 2
 Téléphone : +33 (0)4 99 13 63 50
 Fax : +33 (0)4 99 13 63 53
 E-mail : montpellier@supexup.fr

SUPEXUP Béziers

1 av du président Wilson
 Rés. Chapat
 34500 Béziers
 Téléphone : +33 (0)4 67 36 08 42
 Fax : +33 (0)4 67 48 52 25
 E-mail : beziers@supexup.fr

SUPEXUP Narbonne

Rue Ernest Chenard
 ZI Croix du Sud
 11100 Narbonne
 Téléphone : +33 (0)4 68 58 74 24
 Fax : +33 (0)4 68 58 44 41
 E-mail : narbonne@supexup.fr



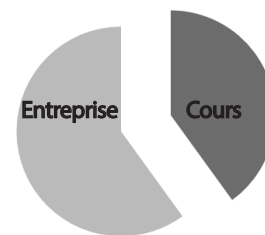
METIERS PREPARES

- Responsable des affaires sociales
- Responsable pôle social
- Chargé de développement RH
- Collaborateur service paye
- Chargé de dossier social
- Responsable en gestion administrative du personnel
- Gestionnaire des carrières
- Adjoint au directeur RH

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

ε En formation initiale : cours + stages en entreprise
Le stage en milieu professionnel : minimum 12 semaines obligatoires

ε En alternance
Rythme d'alternance : 2 jours de cours et 3 jours en entreprise par semaine + des semaines pleines en entreprise.



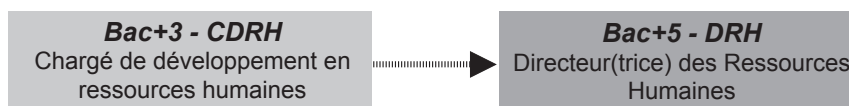
Pendant toute la durée de la formation, l'étudiant bénéficie d'un **encadrement et suivi personnalisé** par l'équipe pédagogique de Sup Exup et d'un tuteur professionnel en entreprise.

Sup Exup, école à échelle humaine, **privilégie les petits effectifs** qui favorisent l'échange et un meilleur apprentissage.

L'équipe pédagogique est composée de professeurs expérimentés pour les cours généraux et d'intervenants issus du milieu professionnel.

POURSUITE D'ETUDES

Les candidats désireux d'acquérir des compétences supplémentaires pourront poursuivre leur formation à SupExup en préparant le Bac+5 Directeur des Ressources Humaines - Titre RNCP certifié de niveau 7.



MODALITES D'EVALUATION



Le Titre est validé par SOFTEC FORMATION PROFESSIONNELLE, organisme détenant la certification du Titre auprès du RNCP.

L'obtention du diplôme de "Chargé de développement en ressources humaines", titre de niveau 6 repose sur trois évaluations:

- Un écrit sous la forme d'étude de cas de 6 heures sur les 3 blocs de compétences
- Une soutenance orale d'1 heure sur les blocs 1 et 3
- Dossier professionnel sur les blocs 1 et 3

Pour valider le diplôme, il faut obtenir la moyenne à l'étude de cas et valider l'oral sur les blocs 1 et 3.